

2025

Bulletin municipal de Chagnon



LE SOLEIL

Le soleil est le symbole ultime de la lumière, de la chaleur et de la vie. Cet astre lumineux qui trône au centre de notre système solaire, est une source inépuisable d'inspiration pour l'humanité. La beauté des levers et couchers de soleil, où le ciel s'embrase de couleurs chaudes, a inspiré de nombreux proverbes.

Chaque jour est une chance de renouveau. Même dans les moments les plus sombres, le soleil brille toujours au-dessus de nous. Cette puissante source d'énergie est souvent comparée à l'optimisme, à l'espoir, à la persévérance...

Emilie Deffains



Le message de Mme le Maire

Madame, Monsieur,
Chers Chagnotaires,

BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2025 !

Je suis très heureuse comme chaque année de vous présenter ce nouveau bulletin municipal qui relate en images nos points forts de l'année écoulée.

2024 restera une année riche dans la réalisation de nombreux travaux.

Grâce à Saint-Etienne Métropole et son plan de relance, nous avons pu mener à bien ce projet d'extension du cimetière. Dès début 2025, celui-ci sera mis à disposition de nos habitants. A ce jour sont en commande les columbariums, il manque l'espace du jardin du souvenir.

Rappelez-vous, nous avions demandé la création d'une zone vélo afin de sécuriser la route pour nos cyclistes. Ce projet a été accepté et financé en totalité par l'enveloppe de Saint-Etienne Métropole.

Notre commune a également été retenue pour l'installation d'une défense incendie placée à l'entrée du village, là aussi, nous pouvons remercier notre équipe d'élus qui a porté ce projet et SEM de leur prise en charge totale. La sécurité de nos habitants reste notre priorité.

Depuis le mois d'octobre, notre aire de jeux intergénérationnelle a été ouverte au public. Nous remercions SEM pour l'enveloppe octroyée pour ce projet mais aussi l'association familiale rurale pour leur don qui nous a permis d'acheter une table de ping-pong résistante aux intempéries ainsi que la fourniture gratuite des jeux d'enfants .

La salle communale et la salle du Cercle étant vieillissantes nous avons souhaité repeindre ces 2 lieux et de les équiper en éclairages LEDS.

Grâce au soutien financier du SIEL, notre commune est désormais équipée en totalité d'éclairages extérieurs LEDS, un système bien moins onéreux que l'ancien.

Les travaux concernant les toilettes de l'église viennent d'être terminés ce qui facilitera l'accueil de nos paroissiens.

Nous nous étions engagés auprès de vous à reprendre l'entretien de nos chemins délaissés depuis de nombreuses années face au coût financier que cela représentait. Ce fut un gros travail, mais le résultat était visible jusqu'aux épisodes du 17 octobre 2024. Certains chemins sont devenus de nouveau impraticables. Nous allons donc devoir refaire ce travail. Il est important pour nous que chaque Chagnotaire puisse accéder à son domicile dans de bonnes conditions.

Nous avons également eu un glissement de terrain sur la côte de l'aqueduc. Le nécessaire a été fait pour que la commune soit reconnue en zone sinistrée. Nous espérons obtenir de gros financements pour réaliser ces travaux. De plus de nombreux habitants rencontrent des inondations à leur domicile. Nous mettons tout en œuvre pour obtenir le soutien des instances. C'est un travail de longue haleine mais nous ne souhaitons pas baisser les bras.

Comme vous pouvez le constater, notre but premier étant que notre commune soit toujours un lieu d'épanouissement pour chacun d'entre nous. Nous avons œuvré toute l'année dans ce sens et nous continuerons à le faire pour l'année à venir.



Il reste cependant quelques points négatifs pour lesquels nous nous sentons démunis de solution. Le débordement des conteneurs poubelles qui stagnent de façon continue sur nos voiries et qui dégradent l'image de notre village... La vitesse retenue excessive sur nos routes... Les camions de plus de 3,5 T qui traversent sans scrupule notre village et dégradent notre pont... Nous sommes purement face à de l'incivilité routière.

A cet effet, 2025 sera peut-être l'occasion d'équiper notre commune de vidéo protection en lien avec la gendarmerie, afin de remédier, entre autres, à ces comportements incorrects.

Je terminerai cet édit avec une citation de Gandhi que j'apprécie « *La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents* ».

Prenez soin de vous !
Meilleurs vœux à tous !

Votre Maire,
Frédérique CHAVE

Voeux 2024



Un grand buffet pour démarrer l'année, organisé par monsieur Christian Gouttenoire, traiteur de Génilac. ●

72 rue de la Fontaine Disparue
42 800 CHAGNON
TEL 04 77 75 44 10
Mail : mairie@chagnon-42.fr
Site internet : chagnon42.fr

Permanences du Maire :
Jeudi matin de 9 h à 11 h
ou sur rendez-vous

Horaires d'ouverture
du secrétariat :

Lundi : 13 h 15 – 17 h 15
Mardi : 8 h 15 – 12 h
13 h 15 – 17 h 15
Jeudi : 8 h 15 – 12 h
13 h 15 – 17 h 15
Vendredi : 13 h 15 – 17 h 15

Directrice de publication :
Mme Frédérique CHAVE
Avec le concours de l'équipe
communale : Dominique
PAGLIARIN ; Virginie CHIRAT ;
Colette CHAISE et Dominique
DUGAND
Réalisation : Studio109
0622255576
Impression Graphéos à Peaugres
Tirage à 250 exemplaires.

Travaux : cimetière et chemin des écoliers

Travaux au cimetière : Extension, création de concessions, columbarium et jardin du Souvenir

Ces travaux visent à répondre au problème d'un cimetière devenu trop petit et à offrir un espace plus vaste et mieux aménagé pour les inhumations. L'extension comprend l'ajout de nouvelles concessions, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins des familles

Parmi les principales initiatives, la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir est particulièrement notable. Le columbarium, destiné à accueillir les urnes cinéraires, est à ce jour en commande et sera bientôt installé pour offrir un espace de recueillement et de mémoire aux familles. Chaque case du columbarium sera gravée avec les noms et prénoms des défunts, ainsi que les dates de naissance et de décès, permettant ainsi aux proches de conserver un souvenir précieux.

Le jardin du souvenir, quant à lui, est actuellement en cours de création. Ce lieu, libre de concessions, offrira aux familles la possibilité de disperser les cendres de leurs proches dans un cadre paisible et respectueux.

Ces travaux visent à offrir un environnement accueillant et harmonieux pour le recueillement et la mémoire de nos chers disparus.

(Le règlement du cimetière est en cours de réalisation) ●



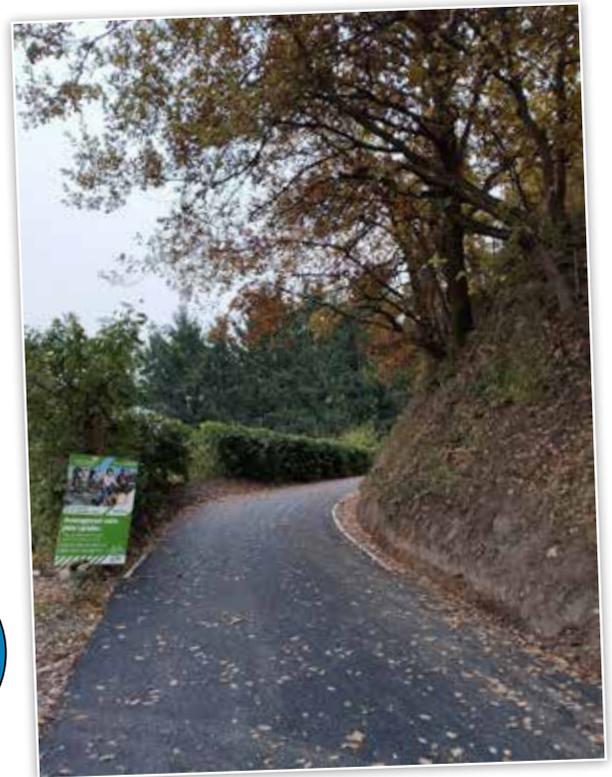
Photos travaux cimetière (suite)



Travaux sur le chemin des écoliers

Les travaux sur le chemin des écoliers ont permis de transformer cette voie en une piste cyclable sécurisée, tout en conservant un accès pour les véhicules autorisés, notamment vers le cimetière.

Ces travaux, entièrement réalisés et financés par Saint-Étienne Métropole, visent à améliorer la mobilité et la sécurité des écoliers et des cyclistes. ●



**PRUDENCE
A TOUS LES
USAGERS**



Travaux cuve entrée du village & espace jeux enfants

Bienvenue à l'aire de jeu de Chagnon !

Nous sommes ravis de vous présenter notre aire de jeux, un espace dédié à l'amusement, à la découverte et à la convivialité pour les enfants. Située à proximité de l'école, elle a été conçue pour offrir un environnement sûr. Ces nouveaux équipements ont fait l'objet d'une vérification des installations par un bureau de contrôles agréés. L'aire de jeux aura droit également à une maintenance. ●



Ci-contre

Suite aux inondations de l'automne 2024, nos divers terrains et chemins ont été abîmés, dont des dégâts importants situés Côte de l'aqueduc, suite à deux glissements de terrain. ●



Ci-dessous

Installation d'une défense incendie à l'entrée du village. ●



Vivre ensemble



Chagnon, le 3 juin 2021



RAPPEL

Avec le printemps revient le bruit des tondeuses, tronçonneuses ainsi que les feux de jardin ; Je me permets donc de vous rappeler les arrêtés de 2008 toujours en application.

➤ ARRETE RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Article 1- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués les jours ouvrables que :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis que de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés que de 10 h à 12 h.

Article 2 - En cas de non-respect des conditions d'emploi homologué de matériels d'équipements de quelque nature qu'il soit, d'engins ou de véhicules, sur la voie publique ou les propriétés privées, il pourra être ordonné, en cas d'urgence, de cesser immédiatement les nuisances, sans préjudices des sanctions pénales qui pourraient éventuellement s'appliquer.

Article 3 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 4 - Les infractions au présent

➤ ARRETE DE REGLEMENTATION RELATIF AUX FEUX DE JARDIN

Article 1er - Dans les zones d'habitation, l'allumage de feux de jardin est interdit du 1^{er} mars au 30 septembre.

Article 2 - – durant la période du 1^{er} octobre au 28 février, les feux seront autorisés du lundi au vendredi avec autorisation obligatoire du Maire.

Article 3 - Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 5 - La secrétaire de mairie, le chef de la brigade de gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté

Frédérique CHAVE, Maire



ARR 47-2024 REGLEMENTATION SUR L'AIRE DE PIQUE-NIQUE

- Interdiction de feux à l'extérieur de l'emplacement réservé
- Interdiction de laisser divaguer des animaux.
- Interdiction de consommer de l'alcool de 21h à 11h
- Interdiction de nuisances sonores de 22 h à 9 h.

Le maire de la commune de CHAGNON,

Vu le code de général des collectivités territoriales, notamment son article L.2212-2,
Vu le règlement sanitaire départemental,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la pratique des feux sur l'aire de pique-nique dans un souci de sécurité publique,
Considérant que des dégradations sont effectuées aux alentours de l'aire de pique-nique sur des propriétés voisines (brûlage de barrières, arbres cassés qui servent à alimenter les feux de barbecues, etc...)

Considérant que par mesure d'hygiène et pour le bien être des personnes utilisant l'aire de pique-nique, il y a lieu de réglementer l'accès des animaux (chiens, chevaux, etc...);

CONSIDERANT qu'il convient de prévenir les désordres et nuisances portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la tranquillité et à la salubrité publique sur l'aire de pique-nique par une interdiction de consommation d'alcool.

ARRÊTÉ :

Article 1: Interdiction d'allumer des feux à l'extérieur de l'emplacement réservé à cet effet.

Article 2 : Interdiction de faire pénétrer les animaux (chiens, chevaux etc...) sur l'aire de pique-nique par mesure d'hygiène.

Article 3 : la consommation de boissons alcoolisées est interdite sur l'aire de pique-nique de 21 heures à 11 heures du matin. Cette interdiction ne s'applique pas lors de manifestations locales dans le cas où une autorisation de débit de boissons a été délivrée par la Mairie.

Article 4 :
Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbaux, et transmis aux tribunaux compétents.

Article 5 :
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 :
L'employé communal, le chef de la brigade de Gendarmerie, sont chargés chacun en ce qui leur concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à Chagnon, le 10 Août 2024
Le Maire : Frédérique CHAVE



Périscolaire



Cette année 2024 a été très agréable avec les enfants qui ont pu apprécier toutes les activités proposées.

Le centre de loisirs a pu ouvrir ses portes à chaque vacances scolaires ce qui est encourageant pour la suite. Nous avons pu faire 3 sorties pendant les vacances d'été.

Au niveau du périscolaire, il y a toujours autant d'enfants.

La fin d'année a été riche en activités.

Je suis très heureuse de vous informer que je vais valider ma formation BAFD. »

Perrine



L'ÉCOLE PUBLIQUE : CULTURE, SPORTS ET SOLIDARITÉ



Octobre rose



**Solidarité
Défense**



**Journée contre le
harcèlement**



J.O.



**Père Noël
Vert**



Sorties



Carnaval



**Ateliers
Cinéma**



Bel anniversaire

Lundi 13 mai s'est déroulée la commémoration du 8 mai 1945. Traditionnelle cérémonie avec la levée des drapeaux, des allocutions, des chants, l'exécution de morceaux de musique, le dépôt de Gerbe devant le monument aux Morts, mais aussi un hommage bien particulier a été rendu aux courageux hommes et femmes qui ont tant sacrifié pour la liberté de notre nation.

L'année 2024 a été l'occasion de commémorer les 80 ans du Débarquement du 6 juin 1944 (les troupes alliées, dont 14000 soldats canadiens, ont pris d'assaut les côtes de Normandie).

Les jeunes élèves ont pu s'émerveiller devant 4 véhicules d'époque qui ont été exposés par des collectionneurs. ●



Commémoration du 11 Novembre

Notre commune de Chagnon a rendu hommage aux soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale. Cette commémoration a une fois de plus rappelé l'importance de se souvenir et de transmettre les valeurs de paix et de solidarité.

La cérémonie a été rehaussée par la présence de personnalités locales et la participation touchante des enfants, toujours très impliqués dans cet événement. Les jeunes Chagnotaires ont récité des messages de paix et d'espoir pour l'avenir, inspirés par les paroles de grands penseurs tels que Gianni Rodari, Mahatma Gandhi et Andrée Chedid.

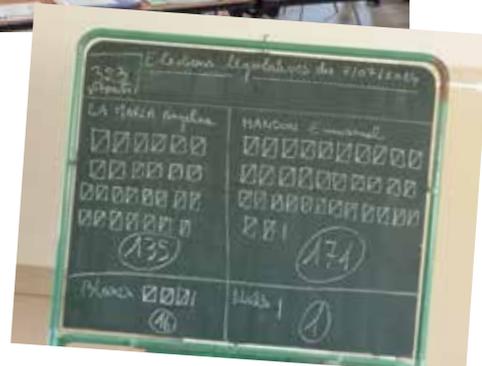
La présence de chacun d'entre vous renforce notre engagement envers la mémoire et la paix. Ensemble, unissons nos voix pour que le sacrifice des anciens ne soit jamais oublié, et que leur héritage inspire notre avenir. Merci à tous les participants et à toutes les familles qui ont rejoint cet hommage. Continuons à transmettre ces valeurs de paix et de solidarité aux générations futures.. ●



Elections Européennes - le 9 juin 2024



Elections Législatives - le 30 juin et le 7 juillet 2024



Fête de la musique

Le Groupe NABISS, nous a fait le plaisir, de revenir dans notre commune

« Une fête de la musique réussie ! Un comité des fêtes motivé et actif, un fort soutien de la municipalité et un public bien présent, avec nos incontournables habitués et vous tous présents pour la première fois !! Des mots et des tempos ont résonné encore une fois !

A très vite ! »

Nabiss42

Belle soirée de convivialité façon guinguette. ●



Un moment inoubliable au repas des anciens de Chagnon !

Nous étions une cinquantaine de convives réunies pour partager des bons moments autour d'un excellent repas. La joie de se retrouver était palpable, autant pour les nouveaux venus que pour les anciens. Le tout agrémenté de danse, de chants et de blagues.

Un grand merci au traiteur qui nous a régalez avec ses délicieux plats et aux deux animateurs pour leur performance remarquable, en particulier l'imitation de Cloclo qui a fait l'unanimité.

Tous étaient ravis de cette belle journée de convivialité et de bonne humeur ! ●



Souvenir souvenirs

Un après midi mémorable et réussi.

13heures 30, l'heure de la rentrée d'un après midi normal, Mais ce n'en est pas un, car ils sont 95 élèves réunis dans la cour de l'école de Chagnon, venus du village bien sûr mais encore de plusieurs régions de France. Ce n'est pas pour assister à des cours mais, à l'invitation de Monique Jobard Bouchut afin de leur permettre de se retrouver après tant d'années et d'évoquer des souvenirs communs sur leur scolarité dans la petite école du village. Une belle initiative, mais sera t elle réussie ?



L'après midi commença par quelques discours de bienvenue de M. Petiot l'ancien directeur qui dit sa joie et son émotion de retrouver des élèves maintenant parents et grands parents, de Monique qui rappela la mémoire des anciens élèves hélas disparus.



Pour terminer cette séquence, Pascal Colomban, adjoint municipal, prit la parole pour excuser Mme le Maire, désolée pour des raisons de santé de ne pouvoir être présente.

Chaque catégorie d'âge prit place sur un banc sous le préau pour immortaliser cet évènement par des photos.

Suivit la visite des classes, chaque élève s'installa à une place sur du mobilier qui n'avait rien à voir avec l'ancien sur lequel ils avaient, comme on dit un peu vulgairement, usé leur fond de culotte.

Toute la troupe prit la direction de la salle communale pour assister à la projection tant attendue des films réalisés à l'occasion des nombreux voyages et séjours organisés pendant leur scolarité. La palme revint non pas à la visite de Cannes mais au séjour passé à la Ciotat, deux journées dans cette station avec nuit sous des marabouts durant laquelle le sommeil m'a-t-on dit fut de courte durée.

Au programme, baignade, visite du port et des calanques de Cassis.



Ils y pensent encore. Pensez, c'était la première fois qu'ils voyaient la mer. Dans les années 70, ce n'était pas courant pour des petits campagnards. Suivirent les films tournés chez les correspondants de Charente, de l'île de Ré, des Vosges de la région parisienne, du Lot et Garonne avec un vol Lyon- Bordeaux. A cette occasion, permettez-moi cette parenthèse, je dois remercier Michel Granjon pour saluer le travail remarquable qu'il a réalisé pour faire numériser les petits films et fabriquer le montage de l'installation qui a permis leur projection.



Pendant plus de deux heures, à la vue des images, ce ne fut que rires et applaudissements. Après les projections, un apéritif et une collation furent servis pour terminer cet après midi qui se prolongea tant les retrouvailles furent chaleureuses.

Une vraie réussite que l'on doit à Monique Jobard Bouchut qui a travaillé d'arrache-pied pour collecter les adresses et les téléphones de plus de 150 personnes à travers la France. ●



Inauguration-évolution du Centre aquatique du Pays du Gier

Après de nombreux mois de travaux, le Centre Nautique a été en mesure d'accueillir son public dès l'été dernier.

Les améliorations apportées ont permis :

- * d'assurer une accessibilité PMR et un confort thermique à l'entrée de l'équipement.
- * L'espace des vestiaires a été repensé pour plus de confort
- * Le remplacement du toboggan par un pentagliss avec aqua-frein a nécessité de créer une extension du bâtiment permettant la réalisation d'un espace goûter.
- * A l'extérieur des jeux splashpad améliorent l'espace des jeux d'eau,
- * une zone restauration avec un Food truck offre un service supplémentaire
- * Lors de la reprise des cadres et vitrages d'une façade qui a été réalisé, il a été intégré une récupération des eaux de pluies afin d'arroser la végétation des espaces verts.

Après le passage de la commission de sécurité et d'accessible, quelques élus du Pays du Gier ont pu inaugurer mi-septembre l'établissement. ●



Enfance et jeunesse

Le Syndicat intercommunal du Pays du Gier soutient les jeunes à travers divers services.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est un service gratuit et ouvert à tous. C'est un lieu d'information aux familles sur les différents modes d'accueil. Le RPE apporte aussi un soutien et un accompagnement aux assistantes maternelles.

Voici les coordonnées de l'antenne de Saint-Paul-en-Jarez, pour notre commune :

Contact: 04 77 61 00 79 – 06 81 10 12 41 – relaispe. antennespj@paysdugier.org



Les FRANCAS

Pendant les vacances d'hiver, de printemps et au mois de juillet, les jeunes de la commune de 11 à 17 ans, **ont la possibilité de participer** aux animations jeunes **organisées par le Pays du Gier en partenariat avec Les FRANCAS de la Loire.**

Les jeunes peuvent participer à diverses activités telles que du karting, des soirées cinéma, etc. Des projets tels que des séjours à la mer ou à la montagne

et des stages de football ou de danse sont notamment proposés.

En amont de chaque période de vacances, un programme d'activités est proposé aux jeunes. Le programme d'activités est propre à chaque période, et distribué notamment par l'intermédiaire des mairies et des collègues.

LE LUDOBUS

Le Ludobus intercommunal est un véhicule aménagé transportant des jeux et jouets. Il s'adresse aussi bien aux familles, aux structures collectives et aux joueurs dans l'âme ! **Chaque mois le Ludobus fait escale dans les communes du territoire.**

LA MISSION LOCALE

Le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier trouve appui auprès de la Mission Locale Gier Pilat pour répondre aux problématiques des jeunes de 16 à 26 ans, sur les thématiques de formation, d'insertion professionnelle, de logement, de santé, de culture et des loisirs.

Vous retrouverez la Mission Locale à Saint-Chamond au Pôle Jeunesse (56 boulevard Waldeck Rousseau), ainsi qu'à Rive de Gier (100 rue Jean Jaurès).

<https://www.missionlocalegierpilat.com> ●

Le SIARG

Le samedi 27 avril, le sentier longeant les vestiges de l'Aqueduc Romain du Gier, partie ligérienne, a été inauguré, à la Maison du Gier de Saint-Chamond. Un travail de longue haleine orchestré par Yves Alamertery, Vice-président du SIARG, a abouti à cette cérémonie en présence de Véronique Zimmermann Présidente, d'Axel Dugua, Maire de St Chamond, d'Emmanuel Mandon, Député, d'Aline Mouseghian, Conseillère Régionale, de Kamel Bouchu, Vice-président du Pays du Gier.

Ce fut l'occasion de remercier l'ensemble des élus du SIARG et de tous les bénévoles qui ont permis le repérage et le balisage de ce sentier. ●



Pour découvrir ce sentier cliquer sur :
<https://www.aqueduc-romain-du-gier.fr/le-sentier-de-laqueduc/>

Le Réseau Itinérances

UNE CARTE UNIQUE

Celle-ci permet d'emprunter jusqu'à 48 documents dans l'ensemble des médiathèques du Réseau et de bénéficier des fonctionnalités liées à l'accès à «Mon compte»
<https://www.mediathèques-paysdugier.org>

DE L'ACCUEIL

Les équipes, professionnelles et bénévoles, vous accueillent, vous conseillent, vous proposent leurs coups de cœur...

DES DECOUVERTES

Un catalogue commun à 17 médiathèques soit un accès à plus de 350 000 documents : livres, CD, DVD, revues, livres lus, partitions...



RÉSEAU ITINÉRANCES
 21 COMMUNES - 17 MÉDIATHÈQUES - ET BIEN PLUS...
www.mediathèquespaysdugier.org

DE L'ANIMATION

Dans toutes les médiathèques du Réseau, ouvertes librement à tous.

UN RESEAU CONNECTE

Un site web et un blog qui vous offrent un accès direct à votre compte lecteur, facilitant la gestion de vos prêts, réservations, prolongations de documents... et vous donnent une vision en un coup d'œil des événements culturels et animations de tout le Réseau.

DU NUMERIQUE

Retrouvez les ressources, services, et ressources numériques, accessibles au sein des médiathèques et via la médiathèque numérique de la Direction départementale du livre et du multimédia.

UNE NAVETTE ITINERANTE

La possibilité de rendre vos documents dans l'une des 16 médiathèques du Réseau desservies, au choix ! ...et de faire venir les documents que vous avez réservés dans l'une de ces médiathèques, au choix ! ●

Les Galochons

2024, une année durant laquelle les « galochons » ne sont une nouvelle fois pas restés les 2 pieds dans le même sabot !

Tout d'abord, tout au long de l'année, les petites marches du mercredi, matin ou soir selon la météo, 40 sorties dont celles restant à faire d'ici la fin de l'année, avec très peu de randos annulées, on est le plus souvent passé entre les gouttes !



LORETTE - 10 JANVIER 2024

Des parcours entre 9 et 12 Kms, un groupe qui s'est étoffé avec l'arrivée de quelques néo-retraités et de quelques personnes des villages alentours, avec une moyenne de 16 marcheurs et des pics à 24 randonneurs (à Ste Catherine et Chavanne)

A cela s'ajoutent six sorties à la journée en cours de saison, les 3 habituelles :



TUPIN-ET-SEMONS (CONDRIEU) 5 JUIN 2024

- la première le lundi de pâques 3 Avril à Mallevall (15 personnes),
- le 8 Mai à Apinac (13 personnes)
- et celle du 11 Novembre à St Denis sur Coise avec 27 participants, mais là on mange au restaurant !

Puis 3 sorties à la journée :

- le 21 Mars à Ste Croix avec la tête de veau au resto, sur les Crêtes du Pilat
- le 17 Juillet (21 Kms) et à St Bonnet les Oules
- le 11 septembre, marche au profit de la lutte contre la maladie de Charcot avec 10 participants sur 19 Kms.



LES ROCHES DE MARLIN - 3 JUILLET 2024

Sans oublier la galette en Janvier, cette fois chez nos amis de Grammond Monique et Michel, un bel après midi de convivialité.



ST-CHAMOND- 2 octobre 2024

Enfin le traditionnel rendez vous des 7-8 et 9 septembre 2024 pour 3 jours de randonnée dans le secteur du Mezenc en Haute Loire, avec 26 personnes dans une belle ambiance, même le temps pourri n'a pas réussi à nous faire rebrousser chemin !

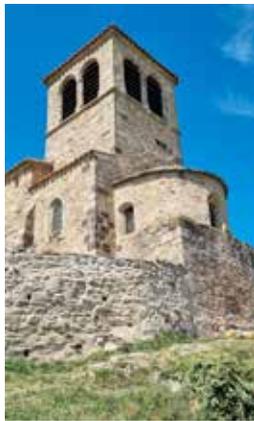
Au total, 47 sorties effectuées, plus de 500 Kms parcourus avec 14000 m de dénivelé pour 2024, bref une superbe année de randonnées.

Tout cela, vous pouvez le retrouver sur notre site internet :

<https://sites.google.com/view/les-galochons/accueil> très bien alimenté en texte et aussi en photos par Michel GRANJON aidé de Robert et Coco.

Pour 2025, on reprend les mêmes activités, on les améliore si on peut, on adapte chaque situation au potentiel du groupe de manière à ce que chacun y trouve son compte et surtout on conserve le même esprit de détente et de convivialité qui nous caractérise.

La porte vers l'aventure est toujours ouverte, de nouveaux chemins nous sont encore inconnus, pour nous rejoindre, contacter : **Michel GRANJON ou Marcel STARON ou Philippe FOND.** ●



LA DÉPÊCHE DU SOU



LES ACTIONS EN 2024

Février : la traditionnel Carnaval

Après un défilé des enfants dans le village et un goûter autour de bugnes maison préparées par les Mamans, nous avons célébré « Mardi Gras » tous ensemble autour d'un grand feu !

Mars : la soirée Rallye

Comme chaque année, la buvette installée dans la cour de l'école à l'occasion du passage du Rallye du Gier a connu un franc succès ! Une belle occasion de réunir les habitants du village et des alentours dans la convivialité.

Juin : la kermesse et fête de fin d'année (voir page ci-contre)

Novembre : la soirée ciné-pizza

Après avoir été voir tous ensemble Vaiana 2 au cinéma Chaplin, nous nous sommes retrouvés à la salle communale pour une soirée pizza sur place ou à emporter.

Décembre : la fête de Noël

Après une sortie scolaire féerique où les enfants ont assisté au spectacle de Val Grangent, un goûter a été offert aux petits et aux grands, pour finir cette année ensemble dans la convivialité.



DES ACTIONS OUI MAIS POURQUOI ?

Le Sou des Écoles est essentiel pour permettre de financer une très grande partie des frais liés aux projets et sorties scolaires de l'école.

Par exemple, cette année : les sorties au cinéma Chaplin, la sortie de fin d'année à l'écomusée du Forez, la venue d'un groupe musical à l'école, le spectacle Val Grangent et les frais de transport liés à ces sorties.

Sur l'année scolaire 2024-2025, toutes les sorties et projets scolaires représentent plus de 2000€, l'association en finance les 3/4 soit environ 1500€ grâce aux sommes récoltées lors des événements organisés.

Le budget permet aussi de financer de beaux moments à nos enfants : venue du Père Noël, location de structures gonflables, goûters, feux de Carnaval...

Au-delà du bénéfice monétaire réalisé lors des événements, c'est surtout l'occasion à chaque fois, de réunir les familles, les proches, les Chagnotaires dans une ambiance familiale et conviviale. Ainsi, l'association est un pilier du lien social pour notre village et nous avons plaisir à vous retrouver à chaque fois !

À VOS AGENDAS !

- Mardi 11/03/2025 à partir de 16h30 : Carnaval avec défilé dans le village puis goûter et feu sur le parking de l'école

- Vendredi 28/03/2025 à partir de 19h : soirée Rallye avec buvette dans la cour de l'école

- Vendredi 20/06/2025 à partir de 16h30 : kermesse et fête de fin d'année au gymnase du Stade des Roches





ZOOM SUR LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE

En tant que pays hôte des Jeux Olympiques cette année, nous avons tout naturellement choisi ce thème pour la kermesse de l'école ! Dans un gymnase décoré aux couleurs des JO, le traditionnel spectacle des enfants organisé par l'équipe pédagogique a lancé les festivités !



Ensuite, les enfants ont pu se dépenser autour de grandes olympiades : par équipe aux couleurs des anneaux olympiques, ils se sont affrontés sur différentes épreuves : rugby, hockey, parcours, lancer de vortex...



Puis, une grande course en relais avec toutes les équipes a clôturé les jeux.

Une belle ambiance, des enfants survoltés et des familles présentes pour les encourager... tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ces Olympiades une réussite et un beau souvenir que les enfants ne sont pas prêts d'oublier !

Cette fin d'année était aussi particulière puisqu'elle marquait les 30 ans d'enseignement à l'école de Chagnon pour Nadine Granger, notre directrice.



Ainsi, elle a été mise à l'honneur et surprise par la venue de nombreux anciens élèves, les bras chargés de 30 roses.

Au total, ce sont plus de 70 anciens élèves et collègues, toutes générations confondues, qui sont venus lui rendre hommage, un moment très émouvant !

Après toutes ces émotions, tout le monde s'est retrouvé et a pu échanger autour d'un apéritif puis du repas pour clôturer cette belle année !

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLE ÉQUIPE !

Le Sou a fait sa rentrée en septembre, et nous avons la chance de toujours pouvoir compter sur une équipe solide et motivée ! Cette année, de nouveaux parents ont rejoint le bureau, avec de nouvelles idées !

Nous en profitons pour remercier toutes ces familles qui œuvrent chaque année pour le maintien et le dynamisme du Sou. Un grand merci à tous nos bénévoles qui répondent toujours présents pour apporter leur aide précieuse. C'est grâce à cette mobilisation que nous pouvons organiser de grandes choses chaque année !

Alors longue vie au Sou des Écoles et Belle et Heureuse Année 2025 à tous les Chagnotaires, petits et grands, que nous avons hâte de retrouver cette année !

BUREAU 2024-2025



Présidence:

Sarah Brenier
Fanny Estevez

Secrétariat:

Flore Remaque
Caroline Beltran

Trésorerie:

Pierry Bonjour
Gaëlle Atche





Comité des fêtes

Rejoignez l'équipe des bénévoles
pour faire vivre notre village

A vos agendas :

12 janvier :

Galette-cinéma

15 mars :

Soupe aux choux

6 avril :

Marche du Four
à pain

21 juin :

Fête de la
musique avec
le groupe BA13

21 novembre :

Beaujolais 2025

6 décembre :

Téléthon

Mars 2024
Soupe
aux choux



Avril 2024
Marche
du four à pain



L'équipe des bénévoles



21 juin 2024
Fête de la musique
dans la cour de
l'école avec le
groupe Nabiss



29 Septembre 2024
Sortie Mobylette
avec repas pris à
Chevrières



Tous nos voeux pour 2025

L'histoire des couturières de Chagnon

C'est à la fin des années 1980 que Maryse couturière diplômée, Eliane et Marinette ont motivé une dizaine de personnes les mardis de 14h à 16h30 pour les aider dans leurs différents travaux manuels.



En hiver la salle était sombre et c'était près du poêle à mazout dans la salle du cercle qu'elles faisaient fonctionner la machine à coudre.

Sous les conseils des « animatrices », les participantes confectionnaient des vêtements, faisaient de la broderie, du patchwork, et plus tard, du tricot.

En 2007 Anne Hostin, adjointe en mairie et « plangonophile » avait partagé sa passion pour les poupées, suscitant de belles créations au sein du groupe.

Une sincère amitié a rassemblé certaines toujours présentes au rendez-vous aujourd'hui. Pour les nouvelles venues, un accueil chaleureux leur est réservé.

Café, thé et petits gâteaux continuent d'être notre rituel pour débiter l'après-midi.

L'esprit couture est toujours bien présent même si les ouvrages plus rares sont remplacés par des jeux de société.



La salle est désormais bien éclairée et chauffée avec des tables disponibles pour coudre et tricoter près de la table de jeux.

Alors venez nous rendre visite en toute simplicité. ●

La pétanque

Cette nouvelle année de pétanque s'est déroulée avec succès avec pas moins de 70 adhérents. Pour cette troisième saison, nous avons progressé ensemble en mettant l'accent sur l'amitié, la convivialité et le respect.

Nous avons organisé un tournoi en triplé au mois de juin qui a réuni plus de 210 joueurs. Nous envisageons de reproduire ce concept l'an prochain.

Entre Mai et Septembre, nous avons organisé un tournoi par mois sur nos terrains avec 18 doublettes maximum. Ces moments ont renforcé nos liens et notre passion pour la pétanque. Nous sommes fiers de notre progres-

sion et de l'esprit d'équipe qui règne parmi nous.

Nous sommes heureux car la pétanque va bien au-delà du simple jeu, c'est un véritable partage, ou le côté humain et la compétition se conjuguent harmonieusement.

L'équipe APCC ●



Papot'âge

Rejoignez-nous les jeudis après-midi de 14 h à 18 h à la salle du Cercle.

Venez jouer aux cartes (belote, tarot ...) ou aux jeux de société dans une ambiance chaleureuse.

Ouvert à tous, pour le plaisir de se retrouver et de partager un bon moment. ●



La chasse

Troisième édition « J'aime la Loire propre »



Comme les années précédentes, beaucoup de personnes se sont mobilisées afin de nettoyer notre campagne.

Munis de gants et sacs poubelles, tout ce petit monde est parti à travers les chemins, les fossés et les bords de la Durèze.



La récolte était à nouveau trop importante !

Information

Au printemps 2024, de nombreux poulaillers ont été attaqués par des renards. Ces animaux sont relativement nombreux sur la commune et s'adaptent facilement à la civilisation. Pour éviter les attaques, il faut avoir un poulailler résistant avec des grillages enterrés et de 2 mètres de haut environ. Cette année, une dizaine de renards a été prélevée sur la commune que ce soit à l'affût ou en battue.

L'objectif des chasseurs est de gérer leur population car il ne faut pas oublier qu'ils sont également utiles. En effet, ils sont les prédateurs des mulots qui mangent les racines des arbres dans les vergers. Il faudra donc rester vigilant à partir du mois d'avril lorsque les renardes élèvent et nourrissent leurs petits. ●

Félicitations

Yves Fond a reçu la médaille de la fédération des chasseurs de la Loire pour 40 années de dévouement au sein de la société de chasse de Chagnon. ●



Le clocher de Chagnon

Le père Tung a été nommé à la Terrasse à Saint Etienne. Il a été remplacé depuis le 1er septembre par le père Yves Raymond et le père Innocent qui sont aussi responsables de la paroisse Sainte Marie Madeleine (Rive de Gier) .

Il y aura toujours des messes le 5ème dimanche du mois à Chagnon. Tous les sacrements peuvent être demandés à tout âge, s'adresser à la maison paroissiale.

Une équipe continue la réalisation de la crèche. Cette même équipe a pour projet de rénover les 11 croix de la commune. Vous pouvez nous rejoindre pour un petit coup de main, **contacter Françoise Fond**.

Cette année, deux belles rencontres ont eu lieu:

- la première le 12 mars sur le thème du service.
- la deuxième a réuni la paroisse St Thomas lors d'une messe et un repas partagé dans la salle communale.

Christiane Garcia, responsable de notre paroisse, nous a quittés au mois de novembre. Beaucoup de monde s'était réuni à Grand-Croix pour lui rendre un dernier hommage. ●



Changement de délégataire du Service d'eau potable

Par délibération du 26 juin 2024, Saint-Etienne Métropole a décidé d'attribuer le contrat de délégation du service public de production et de distribution d'eau potable sur le territoire de la Moyenne Vallée du Gier, intégrant la commune de CHAGNON, à la société SAUR. La société SAUR se substituera au prestataire actuel, la société VEOLIA à partir du 1^{er} janvier 2025 et interviendra sous la marque :



Pour tout sujet concernant votre abonnement au service de l'eau potable avant le 1er janvier, la société VEOLIA reste votre interlocuteur.

Le nouveau contrat vous permettra de bénéficier des services actuels qui seront complétés notamment par :

- La télérelève de votre compteur d'eau (déployée progressivement jusqu'à fin 2026) qui vous permettra de disposer de votre consommation au jour le jour directement sur votre espace client (accessible via un poste informatique ou un smartphone), d'être alerté en cas de consommation anormale et de ne plus recevoir de facture établie sur estimation de consommation (comme l'est la facture de juin aujourd'hui)
- Une information en temps réel des événements sur le réseau (interruption de la distribution ou retour à

la normale) à la condition que vous ayez communiqué votre numéro de téléphone portable, ou une adresse internet.

Une correspondance a été adressée à tous les abonnés au cours du mois de décembre 2024 par Saint-Etienne Métropole et Oélie SAUR, contenant les informations pratiques liées à cette évolution.

Si au 1^{er} janvier vous n'avez pas reçu ce courrier, ne vous inquiétez pas, contactez OELIE SAUR au 04 77 42 33 75 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi 8h-19h, samedi 8h-13h ; votre conseiller clientèle vous apportera les éléments de réponse.

Ce changement de distributeur n'aura aucun impact sur la distribution de l'eau, il n'y aura aucune interruption du service. ●

Sécurité routière

Pour la sécurité de tous, la vitesse est limitée à 30 km/h dès l'entrée du village. Hélas, malgré cette signalisation, nous constatons encore des excès de vitesse parmi les usagers de la route.

Nous appelons également à la prudence et à la vigilance lors de la traversée de Leymieux, où de nombreux enfants circulent à vélo et en trottinette. ●

Numéros d'urgence

Pour rappel, les numéros d'urgence sont les suivants :

Numéro	Service
15	SAMU
17	Police ou gendarmerie
18	Pompier
112	Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)
197	Alerte attentat - alerte enlèvement

Suivez l'actualité de votre ville en temps réel avec l'application **illiwap**



Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes!

Mairie de Chagnon



@42800-1



Les services d'urgence vous rappellent désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est pas un spam !



Pensez à enregistrer dès maintenant ce numéro dans vos contacts



Subvention et impôt

CIMETIERE		122 526 €	
PARTENAIRES	SUBVENTIONS	ACCORDEES	
PREFECTURE	DETR	32 000 €	
SEM	Plan relance	63 000 €	
DEP LOIRE	Enveloppe solidarité	7 000 €	
TOILETTES PMR-AMENAGEMENT SALLE COMMUNALE		200 121,64 €	
PARTENAIRES	SUBVENTIONS	ACCORDEES	
REGION AURA	Ruralité	35 000 €	
SEM	Plan relance	15 000 €	
DEP LOIRE	Enveloppe territorial	70 000 €	
TRAVAUX "AIRE DE JEUX "		28 154,00 €	
PARTENAIRES	SUBVENTIONS	ACCORDEES	
SEM	GUSP	13 591 €	
A SAVOIR :			
IMPOT FONCIER-TAUX COMMUNE	2024	2023	2022
TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES	36,30%	36,30%	36,30%
TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES	46,61%	46,61%	46,61%

Depuis de nombreuses années les taux dans notre commune n'ont pas augmenté.
La base est fixée par l'Etat.

Démarches administratives

Vous voulez obtenir	Vous devez vous adresser	Conditions et pièces à fournir
ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Se présenter directement à la mairie avec pièce d'identité et/ou livret de famille.
ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Par écrit : joindre la copie de la carte d'identité et une enveloppe timbrée pour la réponse
ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu du décès	Aucun document requis
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du domicile	En cas de perte, de vol, de divorce ou changement de filiation
CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE FRANÇAISE (1^{re} demande) (Validité 15 ans) le demandeur doit se présenter personnellement pour la signature et la prise des empreintes digitales	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 photo d'identité récente et conforme aux normes ◆ Extrait d'acte de naissance Si parents nés à l'étranger : <ul style="list-style-type: none"> ◆ fournir justificatifs de nationalité française ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois Pour enfant majeur habitant chez les parents : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Attestation de domicile par les parents
RENOUVELLEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 photo d'identité récente et conforme aux normes ◆ Ancienne carte d'identité En cas de perte ou de vol : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir la déclaration de perte ou de vol ◆ 1 timbre fiscal à 25 € ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
PASSEPORT ADULTE (Validité 10 ans)	Mairies équipées de bornes biométriques Rive-de-Gier, La Grand-Croix, Saint-Chamond, L'Horme. Attention! Certaines mairies ne prennent les demandes que sur rendez-vous.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Copie intégrale de l'acte de naissance ◆ Justificatif de domicile de moins de 3 mois ◆ Ancien passeport (le cas échéant) ◆ Timbre fiscal de 86 € si fourniture d'une photo d'identité ou 89 € si photo faite par la mairie
PASSEPORT ENFANT	Idem ci-dessus	Mêmes documents ci-dessus, mais Timbre fiscal à 17 € pour les moins de 15 ans et 42 € entre 15 et 18 ans

Dossier mariage

Un mois avant la date prévue, vous devez déposer en Mairie :

- acte de naissance des futurs époux ;
 - copie de la carte d'identité de chaque témoin ;
- si enfant(s) à légitimer, il convient de fournir un acte de naissance pour chacun ; autres renseignements demandés : professions et adresses précises des parents et des témoins.

Vous avez 16 ans

Les jeunes sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leurs 16 ans. Les jeunes peuvent se présenter personnellement munis du livret de famille.

Une attestation leur sera remise, qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours, pour la conduite accompagnée ou le permis de conduire. L'année d'après, vous serez convoqué à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Vous avez 18 ans

En principe, vous êtes inscrits d'office sur les listes électorales, si vous avez effectué votre démarche de recensement pour la JAPD.

Vous êtes nouveau sur la Commune

Il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales à la mairie, muni de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile, ou en ligne sur service-public.fr

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe. Une déclaration conjointe de PACS est enregistrée à la mairie ou chez un notaire.

Site internet :

www.demarches.interieur.gouv.fr

.....

État civil 2024

Naissances



Léandre Jean GAGNAIRE- ROTIVAL né le 15 février à Saint-Chamond

Nahël STACHOW né le 26 mars à Saint-Chamond

Mélio CAYUELA né le 29 mars à Saint-Chamond

Axel ACHE né le 4 août à Saint-Chamond

Jade MAURAT née le 16 août à Saint-Chamond



Léandre Gagnaire



Jade Maurat



Axel Achte

Mariage



Jocelyne PINAT & Alain COMBETTES le 8 juin



Décès

David LONG le 30 avril à Saint-Chamond

Christiane GARCIA le 8 novembre à Saint-Chamond

Gérard CHAMBEYRON le 7 décembre à Chagnon

CAVE BALTHAZARD

Bières - Vins - Boissons - Épicerie fine
Prêt de machines à bière
Ouverture 10h-13h / 14h30-19h
Jeudi - Vendredi - Samedi

8 rue de Beaulieu - 42800 Saint-Martin-la-Plaine
06 81 84 79 62 - 06 77 35 95 92
jeanjacquesbalthazard@gmail.com

Christian GRANGE

Vente et réparation de matériels agricoles et jardinage

230 rue du Gelay - 42800 GENILAC
Tél. : 04 77 75 05 72 - Fax : 04 77 83 99 05
grange42@orange.fr

CLAAS - KUBOTA - JCB - UNIVERT - OREC - ISEKI - SNAPPER - SHINDAWA

ESPACE revêtements AU SERPENT

SOL PEINTURE MUR

ZAC BRUNON VALETTE - RIVE DE GIER
04 77 75 00 48
www.auserpent.fr Facebook Au Serpent

Mammite & Pétain

PREND LA PÂTE!

VOTRE ARTISAN BOULANGER & BANETTE

Chemin de Pompey
42800 GENILAC
09 82 45 47 12

Installation, dépannage et entretien chaudière fuel, gaz, climatisations, pompes à chaleur. Rénovation et création tous travaux de plomberie. Energies renouvelables

Particuliers
Tertiaires
Industriels
Collectivités

220, rue du Puits Lacroix
42650 ST JEAN BONNEFONDS
Tél. : 04 77 25 44 99
contact@thermi-tec.com

POUGHON CHARVOLIN ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

340, boulevard Noël Landy
ZI Les Fraries
42740 SAINT-PAUL-EN-JAREZ
04 77 22 45 02
contact@poughon-charvolin.fr

Neuf - Rénovation - Dépannage
Habitation - Commerce - Bureau
Ventilation - Clim - Réseaux - Automatismes

La mairie de Chagnon remercie les annonceurs pour leur soutien à la réalisation de ce magazine.

Pour figurer vous aussi dans le bulletin, merci de vous mettre en relation avec la mairie : 04 77 75 44 10

MACONNERIE GÉNÉRALE Di Sotto S.

Tél : 06 89 35 03 81
sds@dbmail.com
www.maconneriedisotto.fr
42800 RIVE DE GIER

infodom

Franck ZUCHIATTI
fzuchiatti@infodom.pro
04 77 10 10 11 / 06 30 68 65 85
11 rue Louis Pasteur LA GRAND CROIX
42320

orange! SFR bouygues free (MO) Microsoft 365 ebp

Site Web : <https://www.infodom.pro>

serp

une énergie nouvelle

- ÉCLAIRAGE PUBLIC • ÉLECTRIFICATION RURALE
- MISE EN LUMIÈRE • CONCEPTION / RÉALISATION
- SLT • VIDÉOPROTECTION • CONTRÔLE D'ACCÈS
- FIBRE OPTIQUE • GÉNIE CIVIL

www.pmeserp.fr

CARROSSERIE FAYOLLE

CARROSSERIE DU SARDON

Tout assuré est libre de nous choisir quelle que soit sa compagnie d'assurance SANS AVANCE D'ARGENT - TOUTES MARQUES - TOUTES ASSURANCES

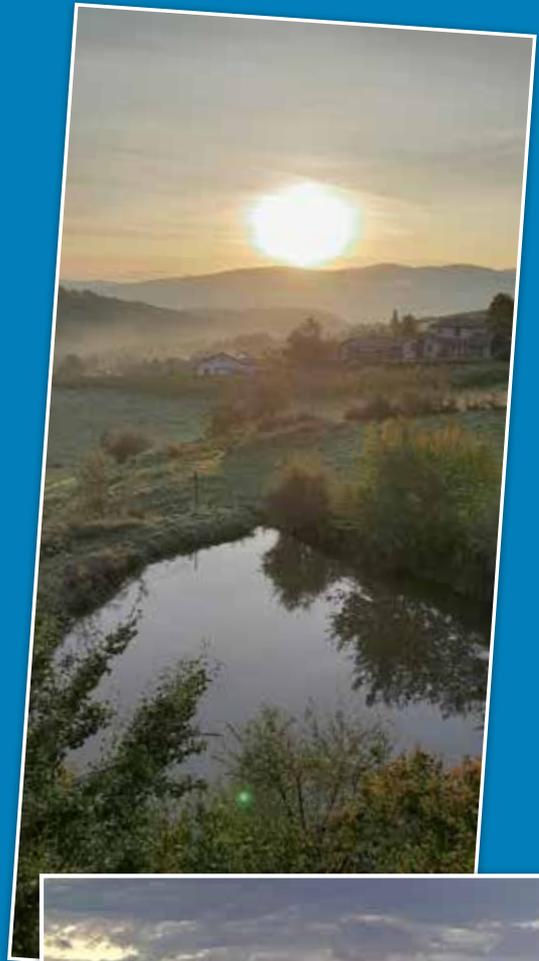
15 Véhicules de PRÊT

DEPUIS 1968 + de 55 ANS À VOTRE SERVICE

RÉPARATIONS & ÉCHANGE DE PARE-BRISE

www.carrosseriedusardon.com 04 77 75 53 35 GRATUITS

243 Chemin de Pompey - 42800 GENILAC - A47 sortie 12 à proximité du VIP



« C'est l'histoire du soleil qui,
Tellement amoureux de la lune,
Se laisse mourir chaque nuit
Pour la laisser vivre. »

